



Nations Unies
Commission économique pour l'Afrique

RAPPORT D'ACTIVITE

FIELD PROJECT : Promotion des pôles de croissance au Niger

ELABORATION D'UNE STRATEGIE DE PROMOTION DE POLES REGIONAUX DE
DEVELOPPEMENT POUR LE NIGER

Octobre 2016



Maison des Nations Unies, 428 Avenue du Fleuve Niger; P.O. Box 744 / BP 744 Niamey, Niger
Tel: +227 20722961; Fax: +227 20722894; srdcwest@uneca.org; <http://www.uneca.org>

TABLE DES MATIERES

1.	Contexte et justification	3
2.	Déroulement des travaux.....	5
2.1.	Cérémonie d'ouverture	5
2.2.	Rencontres d'échange	5
2.3.	Visite de terrain à Bagrépôle	7
3.	Engagements pris par les deux parties.....	8
4.	Perspectives et recommandations.....	8
4.1.	Perspectives	9
4.2.	Recommandations	9
	ANNEXE : Brève présentation du Projet de Pôle de Croissance de Bagré (PPCB).....	11

LISTE SIGLES ET ABREVIATIONS

SDDCI	Stratégie de développement durable et de croissance inclusive
PDES	Programme de développement économique et social
CEA	Commission économique des Nations Unis pour l'Afrique
UEMOA	Union économique et monétaire Ouest Africaine
MOB	Maîtrise d'ouvrage de Bagré
PPCB	Projet de pôle de croissance de Bagré
CEDEAO	Commission économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CNPPC	Comité national de pilotage des pôles de croissances
IDA	Association internationale de développement
BAD	Banque Africaine de développement

1. Contexte et justification

Dans son programme de travail du biennal 2016-2017, Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AO) a prévu un « projet de terrain » visant à renforcer les capacités institutionnelles des pays ouest africains et de leurs organisations (CER, OIG), en mettant un accent particulier sur les pays sortant de conflit ou ayant subi des catastrophes naturelles.

Le Niger, comme d'autres pays de la bande sahélienne tels que le Burkina Faso et le Mali, est à la fois exposé depuis de nombreuses années à des conflits exogènes imposés par Boko Haram AQMI et l'Etat Islamique, et à des inondations récurrentes dont celles de 2014 et 2015, situation qui a entraîné d'énormes pertes humaines et matérielles et qui a accentué l'état de pauvreté et du chômage déjà préoccupants des populations.

En vue d'accroître la production et de contribuer à la transformation structurelle de ces pays, le Bureau envisage par le biais de ce projet de terrain, d'apporter à chacun d'eux un appui institutionnel pour développer ou renforcer sa stratégie de promotion des pôles de croissance dans des zones présentant des opportunités de création des chaînes de valeur sur des filières prometteuses dans l'agriculture, l'agro-alimentaire, l'élevage, le tourisme, l'industrie, les mines, etc.). La mise en œuvre d'une telle stratégie devrait permettre d'assurer un équilibre régional en réduisant les disparités de développement économique, assurer la sécurité alimentaire, générer une croissance économique robuste, créer des emplois, notamment pour les jeunes et les femmes et par ricochet améliorer les conditions de vie de la population dans son ensemble et contribuer à la lutte contre la criminalité et les migrations des jeunes.

Dans le souci d'apporter des réponses appropriées à la situation économique et sociale difficile du Niger, les différents gouvernements qui se sont succédés ont formulé et mis en œuvre une multitude de politiques et stratégies de développement, notamment des stratégies de réduction de la pauvreté et des plans nationaux de développement dont la dernière est le plan de développement économique et social 2012-2015 (PDES 2012-2015). La vision 2035 dénommée Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI) en cours d'élaboration a pour ambition d'opérer une rupture avec le passé en matière de pilotage et de gestion du développement. Cette vision sera opérationnalisée par des instruments de planification à moyen terme dont le premier en cours d'élaboration est le PDES 2017-2021. Outre ces référentiels de développement pour lesquels la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) a déjà apporté plusieurs assistances techniques conséquentes, le Niger a mis en œuvre plusieurs initiatives dans l'objectif de parvenir à une inversion du cycle structurel de pauvreté et d'insécurité alimentaire des populations et à une impulsion des dynamiques de transformation structurelle de l'économie. Ainsi, l'initiative "les Nigériens nourrissent les Nigériens (I3N)" mis en œuvre sur la période 2012-2015, visait en son **premier axe stratégique** "*l'accroissement et la diversification des productions agro-sylvo-pastorales et halieutiques*", en **deuxième axe stratégique** "*l'approvisionnement régulier des marchés ruraux et urbains en produits agro-sylvo pastoraux*

*et halieutiques" et en son **troisième axe stratégique** "l'amélioration de la résilience des groupes vulnérables face aux changements climatiques, aux crises alimentaires et aux catastrophes naturelles".*

Dans l'objectif de créer les conditions nécessaires à une mise en œuvre réussie de ces stratégies qui portent essentiellement sur l'amélioration de l'offre productive et la compétitivité, les autorités nigériennes ont sollicité officiellement l'assistance technique de la CEA pour l'élaboration d'une stratégie de promotion de pôles régionaux de développement au Niger. Aussi, dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la mise en œuvre de la stratégie de promotion des pôles régionaux de développement de l'UEMOA, cette initiative du Gouvernement Niger est inspirée d'exemples réussis dans certains pays de la sous-région, notamment au Burkina Faso (avec le pôle de croissance de Bagré), au Sénégal et au Mali.

Le Gouvernement vise à travers la mise en œuvre de cette stratégie à parvenir à une meilleure diversification de son économie à travers le ciblage puis le développement des filières les plus prometteuses afin d'accélérer la croissance et la création d'emplois grâce à des investissements privés de grande envergure.

Aussi, après avoir marqué officiellement son accord à accompagner le Niger¹ conformément à sa mission d'assistance technique aux Etats membres en matière de formulation de politique, la CEA a, à la demande des autorités nigériennes, accompagnée le Ministère du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire du Niger dans la réalisation d'une visite d'échange et de partage d'expérience au Burkina Faso afin de s'inspirer des acquis du pôle de croissance de Bagré (Bagrépôle). La volonté de la CEA d'apporter son appui à la promotion des pôles régionaux de croissance s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération Sud-Sud promu par l'Union Africaine et dans le cadre de sa contribution à la mise en œuvre de la stratégie de l'UEMOA sur la promotion des pôles de croissance.

C'est dans ce cadre que du 26 au 30 septembre 2016, une délégation d'experts nigérien² accompagnée par le Staff de la ECA/SROWA à séjourné au Burkina Faso pour échanger avec les autorités burkinabé sur les bonnes pratiques en matière de développement de pôles régionaux de développement. Cette visite terrain devrait faire suite à l'élaboration de la stratégie de promotion des pôles régionaux de développement au Niger avec l'assistance technique de la CEA à travers son bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest (ECA/SROWA).

¹ Le Gouvernement du Niger a contacté la CEA à travers le Ministre du Développement Communautaire et de l'Aménagement du Territoire. La mise en œuvre du projet se fera à travers ce ministère.

² La délégation nigérienne conduite par la SG du ministère du développement communautaire et de l'Aménagement du territoire était composée de six experts provenant des ministères en charge de l'Aménagement du territoire, de l'agriculture et du commerce

2. Déroulement des travaux

L'animation des cinq jours intenses et enrichissants de travaux a été structurée en deux types d'activités. Les travaux des 26 et 27 septembre qui se sont entièrement déroulés à Ouagadougou, ont été consacrés à des rencontres d'échange entre les parties burkinabé et nigérienne sur leurs expériences en matière de promotion et de création de pôles régionaux de développement. Les travaux du 28-30 septembre qui se sont déroulés sur le site du projet Bagrêpôle dans le département de Bagré (environ 300 Km de la capitale Ouagadougou) ont été consacrés à des visites terrains sur les réalisations faites dans le cadre de développement du pôle de croissance de Bagré. Par ailleurs, l'ensemble des travaux a été précédé par une cérémonie solennelle d'ouverture.

2.1. Cérémonie d'ouverture

En l'absence de Madame la Ministre des finances, de l'économie et du développement, la cérémonie d'ouverture des travaux d'assistance technique de la CEA au Niger et au Burkina Faso a été présidée par Dr SOME Abel Séglaro, Secrétaire général du Ministère des finances, de l'économie et du développement du Burkina Faso. Cette rencontre a permis à la délégation nigérienne dirigée par Monsieur Eladji Abraham Adamou, Secrétaire général du ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire, de présenter les objectifs et les attentes du voyage d'étude. Monsieur Joseph Foubi, représentant de la CEA, a exprimé la volonté de la CEA à toujours apporter son assistance technique aux Etats membres dans la formulation des politiques de développement. Il a par la suite insisté sur le fait que l'approche pôle de croissance ou pôle régional de développement constitue un puissant outil de transformation structurelle des économies des pays à travers le développement des chaînes de valeur des filières potentiellement porteuses de croissance et de création d'emploi. A cette occasion, Monsieur le Secrétaire général du ministère a traduit l'engagement et la disponibilité des autorités burkinabé et de son ministère à assurer la réussite des travaux en partageant avec la délégation nigérienne toutes les informations et conseils nécessaires au développement de pôles régionaux au Niger. A cet effet, la Direction générale du développement territorial à travers Monsieur Kobiané Nicolas, directeur des pôles de croissance et de la compétitivité, a été instruit pour accompagner la délégation tout au long des travaux, des échanges et des visites terrain.

2.2. Rencontres d'échange

Les rencontres d'échange ont été animées par des communications suivies d'échange. Les différentes communications faites par la partie burkinabé ont porté essentiellement sur les études préalables, le processus, les étapes, les parties prenantes, les acteurs clés, les partenaires techniques et financiers favorables, les contraintes et les difficultés majeurs dans la réalisation d'un pôle de croissance. Après la présentation du cadre théorique relatif à la création de pôles régionaux de développement fait par M. Kobiané Nicola, Directeur des pôles de croissance et de compétitivité, des présentations pratiques sur l'expérience du Burkina Faso, notamment dans le cadre de la création et le développement du pôle de croissance de Bagré, ont été faites par M. Kargougou Issiaka, Directeur général la Maison de l'Entreprise du Burkina

Faso et M. Kaboré, chargé de suivi évaluation à la Direction Générale de la Société de Développement Intégrée du pôle de Bagré (Bagrépôle). La maison de l'entreprise jouant le rôle d'agence d'exécution de la composante relative à l'appui au secteur privé du projet de Promotion de Pôle de Croissance de Bagré.

A l'issue des échanges forts enrichissants, un certain nombre de leçons et orientations clés sont dégagées en matière de mise en place de pôle de croissance, notamment au niveau du processus d'élaboration de la politique nationale de promotion de pôle de croissance et au niveau de la démarche appropriée pour la création d'un pôle de croissance.

Au niveau du processus d'élaboration de la Politique Nationale de Promotion des Pôles de Croissance, il ressort que :

- le Niger et le Burkina Faso partagent la même conviction quant à la promotion du bien-être économique et social des populations par le biais de la valorisation des potentialités régionales ;
- le Burkina Faso et le Niger développent des approches relativement différentes. Le Burkina Faso a débuté par la mise en place d'un projet pilote de pôle de croissance dont les premiers résultats et expériences acquis ont servi à la définition du cadre de référence, notamment la politique nationale de promotion des pôles de croissance. Par contre, le Niger commence d'abord par l'élaboration de la stratégie nationale de promotion des pôles de croissance avant de s'engager dans la phase concrète de mise en œuvre ;
- la démarche de promotion de pôles de croissance ou du développement a un caractère multisectoriel et requière la pleine implication des acteurs concernés ;
- la démarche dans la définition d'un pôle de croissance doit être progressive et s'inscrire dans la durée ;
- les études préalables et essentielles (techniques, impact social et environnemental, etc.) doivent être préalablement réalisées avec le maximum de rigueur et de qualité ;
- la cohérence entre la politique ou la stratégie avec les orientations supérieures en matière de développement économique et social est déterminante.

Au niveau de la démarche sur l'identification et de le développement des pôles de croissance, le Burkina Faso et le Niger se sont accordés que :

- le processus de mise en place de pôles de croissance exige une vision claire et une volonté politique nationale au plus haut niveau ;
- l'identification des pôles de croissance se base non seulement sur les potentialités naturelles d'une zone mais aussi sur les investissements existants et les capacités du pôle identifié à engendrer des effets d'entraînement sur d'autres activités économiques aussi bien au niveau local qu'au niveau des autres régions. A cet égard, des études préalables approfondies basées sur des données socioéconomiques de bonne qualité sont déterminantes dans l'identification des pôles de croissance;

- Il est important d'effectuer une typologie des pôles de croissance ou de développement en fonction des résultats des études d'identification afin de tenir compte des avantages comparatifs et des spécificités des structures socioéconomiques de chaque région ;
- la mise en place et le développement d'un pôle de croissance impliquent une diversité d'acteurs et d'activités qui requiert, par conséquent, une capacité élevée de coordination et une adaptation du comportement des acteurs;
- le partenariat public privé, vu sous son sens le plus large est une des approches qui peut favoriser le financement de la mise en œuvre des pôles de croissance.

2.3. Visite de terrain à Bagrépôle

La visite terrain sur le projet Bagrépôle a porté sur les infrastructures, les périmètres rizicoles, les bénéficiaires, les autorités locales, les organisations de producteurs, les populations affectées par la mise en place du projet, les unités de transformations du riz, le centre écotouristique, le quartier général des entreprises des travaux publics chargées de la réalisation des infrastructures et des aménagements agricoles, etc. A l'issue de 48 heures de visite terrain et d'échanges fort enrichissants avec les différents acteurs, il ressort les enseignements suivants en matière de mise en place de pôle de croissance à vocation agricole à la dimension de bagrépôle.

i) De manière générale :

- une claire répartition des rôles au niveau vertical (entre le niveau stratégique et le niveau opérationnel) et au niveau horizontal (entre les acteurs de même niveau) ;
- un agencement adéquat des activités, notamment le règlement de la question foncière avant le démarrage des travaux d'aménagement ou encore la réalisation des investissements structurants ;
- la création des conditions favorables à l'installation des acteurs du secteur privé par la réalisation des infrastructures déterminantes, en un mot l'amélioration du climat des affaires;
- une évaluation conséquente des ressources, telles que la disponibilité et la mobilité de la main d'œuvre, la disponibilité en eau pour l'irrigation, le niveau et la qualité des équipements de production et de transformation ;
- le développement des circuits d'écoulement de la production (agricole, halieutique, etc.) ;
- une stratégie appropriée de communication interne, notamment à l'endroit des acteurs de mise en œuvre et de pilotage et externe vers les investisseurs et les circuits externes d'écoulement.

ii) En rapport avec le cas spécifique de Bagrépôle :

- un engagement politique fort à un très haut niveau ;

- l'adhésion des acteurs stratégiques et opérationnels aux objectifs et à la démarche ;
- une bonne qualité et la complétude des études préalables ;
- le recours au partenariat public et privé comme mode de financement de la mise en œuvre du projet ;
- la création d'un climat des affaires favorables à la promotion des investissements privés (réalisation des infrastructures économiques, sécurité, services critiques, etc.) ;
- la clarification de la question foncière avec les populations locales en générale et celles affectées en particulier ;
- la mobilisation et la participation des investisseurs et des producteurs crédibles ;
- la disponibilité des ressources financières suffisantes et l'accompagnement nécessaire aux acteurs de la filière (producteurs, transformateurs, commercialisation, etc) ;
- des ressources humaines de haut niveau.

3. Engagements pris par les deux parties

Au terme de la visite terrain d'échange d'expérience, le Niger et le Burkina Faso ont convenu de poursuivre et de renforcer la collaboration et les échanges sur la promotion des pôles de croissance conformément à leurs objectifs de développement respectifs. Cette collaboration devra également s'inscrire dans le cadre des initiatives internationales, régionales et sous régionales en termes d'harmonisation des politiques et d'échanges de bonnes pratiques. A savoir entre autres, la coopération Sud-Sud triangulaire portée par l'Union Africaine avec l'appui technique de la Commission Economique des nations unies pour l'Afrique et la stratégie de promotion des pôles régionaux de développement promue par l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Cette collaboration pourrait se présenter sous divers formes:

- échanges d'informations et de bonnes pratiques ainsi que l'harmonisation des concepts, des démarches opérationnelles et des outils entre les Ministères impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques et stratégies opérationnelles de promotion de pôles de croissance ou de développement ;
- échanges d'informations, de bonnes pratiques et renforcement des capacités mutuelles entre des acteurs de la mise en œuvre tels que :
 - les Collectivités Territoriales ;
 - le secteur privé ;
 - les organisations de producteurs ;
 - les organisations de la société civile ;
 - les médias ;
 - et tous autres acteurs pertinents.

4. Perspectives et recommandations

A l'issue des multiples échanges et visites terrain fort enrichissants, le Burkina Faso et le Niger avec l'appui de la CEA ont convenu d'un certain nombre d'initiatives et d'activités à mettre en œuvre dans le cadre d'une coopération Sud-Sud profitable aux deux parties. Par ailleurs, au

cours des échanges et partage d'expériences, des recommandations ont été formulées à l'endroit du Burkina Faso, du Niger et de la CEA.

4.1. Perspectives

Les perspectives sont de deux ordres : (i) dans le cadre du renforcement de la collaboration entre le Niger et le Burkina Faso et (ii) dans le cadre de la coopération technique entre le Niger et la CEA.

Du renforcement de la collaboration entre le Niger et le Burkina Faso

- La signature d'une convention dans les jours à venir entre les deux parties pour matérialiser et pérenniser la coopération entre le Niger et le Burkina Faso en matière de promotion des pôles de croissances et de renforcement des capacités en matière d'aménagement du territoire ;
- La définition de commun accord d'un plan d'actions assorti d'une feuille de route pour la promotion et le développement des pôles de croissance dans les deux pays ;
- La visite très prochaine de madame la Ministre du développement communautaire et de l'Aménagement du territoire du Niger à son homologue du Burkina Faso afin d'approfondir la collaboration en matière de promotion des pôles régionaux de développement en particulier et en matière d'aménagement du territoire en général

De la coopération technique entre le Niger et la CEA

L'assistance de la CEA au gouvernement du Niger à travers l'organisation du voyage de partage d'expérience et de visite terrain au Burkina Faso constitue la réalisation de la première composante du "filed project" relatif à la formulation de la stratégie de promotion des pôles régionaux de développement au Niger. Les deux parties devraient s'engager dans la réalisation des deux composantes restantes, à savoir :

- La formulation de la stratégie de promotion des pôles régionaux de développement au Niger par la mobilisation et la mise à disposition par la CEA de consultants pour appuyer le Ministère du développement communautaire et de l'aménagement du territoire ;
- L'assistance de la CEA pour la validation de la stratégie à travers l'organisation d'un atelier national.

4.2. Recommandations

A l'issue des travaux, des échanges et des visites terrain, des recommandations ont été formulées à l'endroit du Niger, du Burkina Faso et de la CEA.

A l'endroit du Niger

- Développer une forte volonté politique nationale dans la mesure où la mise en place de pôle de croissance est un processus long et très complexe et de ce fait requière un engagement fort au haut niveau de l'Etat;
- Travailler à assurer une forte implication de l'ensemble des départements ministériels dans le processus de formulation de la stratégie et sa mise en œuvre ;
- Assurer un fort ancrage institutionnel dans la mise en œuvre de la stratégie de promotion des pôles régionaux de développement afin de garantir sa pérennité et sa résilience aux chocs institutionnelle ;

- réaliser toutes les études préalables à temps et en qualité avant d'entreprendre toutes actions de mise en place proprement dite d'un quelconque pôle de croissance ;
- Accorder une attention particulière aux questions foncières et de gestion des populations affectées par le projet, notamment leur réinstallation ;
- Promouvoir une approche graduelle en partant toujours de la réalisation d'un nombre très limité de pôles de croissance pour tenir compte de la complexité, de l'importance des ressources financières requises en la matière (le Niger a identifié 33 pôles régionaux de développement) ;
- créer un environnement favorable à l'épanouissement entrepreneurial des investisseurs par la mise en place des infrastructures économiques et des conditions sécuritaires déterminantes.

A l'endroit du Burkina Faso

- veillez sur la pérennité en eau du barrage au regard des 30.000 ha de superficies en cours d'aménagement et de leur mise en exploitation à partir de 2017, étant donné que la demande d'eau va augmenter de manière exponentielle ;
- définir le cadre de référence national de promotion des pôles de croissance et assurer sa cohérence avec les instruments de planification supérieure (Vision nationale, schéma national d'aménagement du territoire, stratégie nationale de développement, etc.) ;
- trouver des solutions aux difficultés d'écoulement de la production, notamment production de riz

A l'endroit de la CEA

- Renforcer l'assistance technique aux Etats dans la formulation des politiques porteuses de transformation structurelle comme celles relative à la promotion des pôles régionaux de développement ;
- Assurer l'identification et la dissémination sur le continent en général et en Afrique de l'Ouest en particulier des bonnes pratiques de développement comme le cas édifiant du Projet Pôle de Croissance de Bagré (PPCB).

ANNEXE : Brève présentation du Projet de Pôle de Croissance de Bagré (PPCB)

Le projet de pôle de croissance de Bagré est un projet pilote de pôle de croissance à vocation agricole " agropole" portant potentiellement sur une superficie de 500.000 ha de terre hautement propice aux exploitations agricole et déclarée en 1998 zone d'utilité publique. Le PPCB dans son modèle actuel a vu le jour en 2011. Toutefois, il convient de souligner que le PPCB est né de la restructuration institutionnelle, organisationnelle et opérationnelle de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB) qui a été créé en juin 1986. Le PPCB a donc hérité du patrimoine de la MOB en termes d'infrastructures, de ressources, de périmètres agricoles aménagés, etc. Ce patrimoine transféré a constitué des acquis énormes dans la mise place de PPCB.

Acquis, potentialités et atouts

- un fort potentiel en matière d'agroalimentaire, d'horticulture, d'élevage, de tourisme, de pisciculture et de production de cultures de base ;
- la disponibilité de terre irrigable atteignant 21 000 hectares avec des possibilités de sécurisation foncière sur 500 000 hectares déclarés d'utilité publique ;
- un accès aux terres agricoles et pastorales de Bagré par les investisseurs privés à travers des baux emphytéotiques (jusqu'à 99 ans) ;
- un grand réservoir d'eau pour l'irrigation, l'élevage et les activités de transformation, matérialisée par la présence du barrage hydroagricole de Bagré avec une capacité d'environ 1,700 milliards de mètres cubes ;
- 3 380 ha de périmètres irrigués pour la production du riz ;
- une mise en valeur rizicole de 1 880 ha par des exploitations de type familial ;
- l'aménagement et la mise en valeur agricole en cours de 1500 ha pour des exploitations de type familial et des exploitations pilotes de type entrepreneuriat agricole ;

- la production de fruits et légumes par des opérateurs privés sur plus de 300 hectares ;
- Trois (03) zones pastorales développées et délimitées (plus de 13.000 hectares), une zone classée autour du lac (900 crocodiles, 200 hippopotames) et un centre écotouristique de 108 lits (installations modernes, logements, restaurant, salle de conférence, salle de jeux, piscine, espace pour enfants et plage au bord du lac ;
- au moins 100 milliards de francs CFA investis par le Gouvernement et les partenaires au développement dans la réalisation du barrage, de canaux d'irrigation primaires, la distribution d'électricité à partir du barrage hydroélectrique de Bagré qui génère 16 MW ;
- la facilité d'accès aux grands marchés de consommation de l'UEMOA et de la CEDEAO grâce aux infrastructures de transport et de communication disponibles ;
- la présence d'une radio avec un rayon d'émission de 100 km consacrée prioritaire à la communication et sensibilisation sur les interventions de la zone du projet ;
- un détachement de peloton de gendarmerie dédié exclusivement à la sécurisation du territoire géographique du PPCB ;
- des banques et bien d'autres services critiques pour accompagner le développement des affaires sur le PPCB.

Les Réalisations

A la date d'aujourd'hui, les réalisations au compte du développement du PPCB sont entre autres :

- L'ancrage institutionnel de BAGREPOLE sous la tutelle administrative du Premier Ministère suivant décret n° 2012-180/PRES/PM du 12 mars 2012 ;
- la création d'une société d'Economie Mixte créée (BAGREPOLE) avec un capital d'un milliard de FCFA dont 61,5% détenus par l'Etat et ses démembrements et 38,5% par le secteur privé ;
- la mise en place du Comité National de Pilotage des Pôles de Croissance (CNPPC) et des autres instances de pilotage du projet ;
- la réalisation du schéma directeur d'aménagement et de mise en valeur de la Zone d'Utilité Publique du pôle de croissance de Bagré adopté en février 2013 ;
- l'augmentation du rendement de riz sur le périmètre en campagne sèche de 4,5 T/ha à près de 6 T/ha ;
- la tenue de la première conférence des investisseurs qui a regroupé 682 investisseurs dont 561 nationaux et 121 investisseurs étrangers venant de 26 pays avec des besoins exprimés en terres évalués à plus 98.000 ha ;
- la mise en place d'un peloton de Surveillance et d'Intervention de la Gendarmerie à Bagré avec 30 gendarmes ;
- l'autorisation de création et l'ouverture de l'Institut de Formation en Développement Rural avec un effectif de 140 élèves du cycle des agents du développement rural ;

- la réalisation d'études d'Impact Environnemental et Social et Plan d'Action de Réinstallation des sites d'aménagements et des autres infrastructures ;
- l'Indemnisation de 1 773 personnes affectées par le projet pour pertes de récoltes, d'habitats et d'infrastructures connexes au montant de 3,6 millions de dollars US avec 300 parcelles aménagées pour la réinstallation des déplacés physiques ;
- le recrutement d'un bureau pour le suivi-contrôle de tous les travaux (aménagement de 13 000 ha, des pistes et des routes) ;
- le lancement du dossier d'appel d'offres international pour les travaux d'aménagement hydro-agricole de 8 200 hectares des extensions Nord et Est,
- le lancement des études techniques pour l'aménagement du centre d'affaires, de la zone industrielle, des zones pastorales et la réalisation d'infrastructures hydrauliques pastorales ;
- la construction et la mise en onde de la radio Bagrépôle FM qui émet sur 100 km.

Le financement

Sur la période 2011-2018, les ressources financières mobilisées pour la réalisation des infrastructures et autres investissements préalables pour faciliter l'installation des investisseurs étrangers sont estimées à environ 235 millions de dollars US. Les principaux bailleurs sont la Banque mondiale à travers les ressources IDA, l'Etat, la BAD et les bénéficiaires.

Par ailleurs, des investisseurs étrangers ont été déjà sélectionnés par appel à manifestation internationale pour un coût d'investissement attendu de 252 millions de dollars US. Ces investissements porteront entre autres sur la production de canne à sucre, bio-énergie, cultures maraichères, moringa oleifera, semences, tournesol, Énergie solaire, etc.

Résultats attendus de la mise en œuvre du PPCB

En termes de résultats attendus dès la première période de mise en œuvre du PPCB, on retient entre autres :

- la création d'au moins 30.000 emplois directs ;
- 10 milliards de F CFA de capitaux d'investissements privés ;
- 20.000 bénéficiaires directs dont 30% de femmes;
- 250.000 bénéficiaires indirects;
- 15 000 hectares de terres aménagées ;
- 190 000 tonnes de production céréalière et horticole ;
- au moins 80 fournisseurs de services critiques.

Par ailleurs, il convient de souligner que la livraison séquentielle des infrastructures essentielles aux agro-investisseurs est prévue à partir de 2017.